

Quelques souvenirs d'un luthier lausannois

Autor(en): **Monnet, L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **6 (1868)**

Heft 27

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-179899>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIN DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Quelques souvenirs d'un luthier lausannois.

Nous avons déjà donné, il n'y a pas très longtemps, quelques détails biographiques sur F. Pupunat, décédé dernièrement, détails que nous avons recueillis dans les trop rares moments où nous avons eu le plaisir de nous entretenir avec cet aimable causeur.

Aujourd'hui nous avons sous les yeux plusieurs manuscrits qui nous ont été obligeamment confiés par le liquidateur de la succession, M. Moret, notaire à Lausanne, avec l'autorisation de l'héritier du défunt. M. Moret a réuni en onglet et classé avec un soin tout particulier ces papiers qui seront lus, nous n'en doutons pas, avec un vif intérêt par les amis de F. Pupunat, et les nombreux artistes qui ont eu recours à son talent distingué.

On trouve dans ces manuscrits des renseignements précieux, et qu'on chercherait vainement ailleurs, sur l'art difficile auquel notre luthier a travaillé avec autant de soin que de goût et auquel il a apporté d'incontestables et importantes améliorations. On y remarque, en outre, diverses compositions littéraires, plusieurs poésies intimes ou dédiées à des amis, dans lesquelles les sentiments religieux et chrétiens ont toujours une large part. Quelques-unes de ces poésies étonneront sans doute les personnes qui, n'ayant pas connu M. Pupunat d'assez près, ignoreraient que, sous l'habit du luthier, battait un cœur de poète et que l'alexandrin se façonnait sous sa plume aussi facilement peut-être que le bois sous ses petits rabots.

La première pièce de l'onglet est une « notice explicative du perfectionnement apporté dans la construction des violons et violoncelles. » Elle accompagnait les instruments exposés à Londres en 1862.

Les diverses pièces de ces instruments se démontraient, afin que les experts pussent mieux constater les améliorations apportées dans l'intérieur.

« Depuis Stradivarius, disait M. Pupunat dans son mémoire, la lutherie est demeurée jusqu'à un certain degré stationnaire. Des connaisseurs en concluent que ce grand maître a eu l'insigne privilège de dire le dernier mot dans l'art qu'il a illustré par son admirable talent. D'autres sont dans le doute; quelques-uns sont pour la négative. Je me suis rangé du côté de ces derniers, et j'ai cherché à prouver par des perfectionnements

» importants la réalité du fait. Je crois avoir réussi, » et c'est pour ce motif que j'ai pris la détermination de faire figurer à l'exposition de Londres, » trois violons et un violoncelle perfectionnés, persuadé que l'on me saura gré, en Angleterre, où » la musique instrumentale a fait de si remarquables progrès, où le nombre des amateurs de cet » art admirable augmente tous les jours, de mes » efforts pour seconder ce mouvement d'ascension » vers la perfection. »

Hélas, notre luthier a été déçu dans son attente. — Nous regardions un jour deux médailles soigneusement enchassées dans des cadres de velours violet, placés sur la cheminée de son atelier. L'une était une médaille d'or de premier ordre, l'autre une médaille d'argent. Aux questions que nous lui adressâmes sur ces récompenses honorifiques, il répondit : « J'ai obtenu la première à Lausanne, en 1839, et la seconde à Berne, en 1848 ; » puis il ajouta avec cet espèce de sourire qui plisse si singulièrement le coin de la bouche, alors qu'on refoule en soi quelque sentiment pénible : « A Londres, je n'ai rien eu !... On ne s'est pas seulement donné la peine d'examiner mon travail dans ses détails ; tout le mérite consistait dans les perfectionnements apportés à l'intérieur ; il fallait démonter le tout, examiner les différentes pièces, etc., etc..... Oh, si j'avais au moins été là, j'aurais prié quelque amateur, quelque artiste d'essayer mes instruments : on en aurait du moins apprécié le son, puisqu'on n'en avait point apprécié le patron ni la structure. »

M. Pupunat a pu constater avec beaucoup d'autres, qu'il n'y a rien d'aussi ingrat, d'aussi peu impartial et juste que le résultat de ces grandes expositions.

Et cependant un journal spécialement destiné à l'exposition, ayant pour titre *Le Palais de l'industrie universelle*, publiait les lignes suivantes, qui lui avaient été communiquées par un artiste de mérite :

« F. Pupunat, de Leyssard (Ain), luthier à Lausanne (Suisse), expose dans une vitrine d'un goût peu commun, deux archets, un violoncelle et quatre violons artistement disposés.

» Ces instruments qui, extérieurement, ne s'écartent en rien de la forme ordinaire, en diffèrent totalement dans la structure des voûtes intérieures, qui sont disposées d'une manière telle qu'il est impossible que la forme primitive de cet instrument s'altère avec le temps. A une solidité

» à toute épreuve, se joignent d'autres avantages
 » non moins précieux : la conservation permanente
 » de l'accord, une grande persistance de son, qui
 » n'exclut pas la douceur, et une égalité parfaite de
 » toutes les notes sur les quatre cordes : telles sont
 » les principales qualités des instruments de ce maître
 » qui s'est fait en Suisse et au dehors une réputa-
 » tion immense, non-seulement comme facteur d'in-
 » truments neufs, mais aussi comme réparateur par
 » excellence.

» Si donc tous les artistes et amateurs, tant de
 » la Suisse que des pays limitrophes, tiennent à
 » honneur que leurs instruments soient vus et tenus
 » par le luthier de Lausanne, c'est qu'ils savent
 » qu'en véritable artiste il tend toujours à perfec-
 » tionner. Comme preuve de cette tendance, on dis-
 » tingue dans sa vitrine un violon blanc que l'on
 » pourrait croire n'être qu'une pure fantaisie, mais
 » dont le but essentiel est de prouver la possibilité
 » d'exclure de la construction des instruments à ar-
 » chets l'ébène, bois pesant, insonore et très nuisi-
 » ble à la vibration. »

L. M.

(A suivre.)



** le 2 juillet 1868.

Monsieur le Rédacteur,

Peut-être pourriez-vous utiliser pour votre petit journal quelques notes que je vous envoie, extraites d'un vieux journal que j'écrivais pour mémoire dans ma jeunesse.

Le 1^{er} juillet 1816, j'ai fait du feu dans ma chambre (à Lausanne) et néanmoins le thermomètre n'y est monté qu'à 18°. — Le 2^{me} dit, mes fenêtres ont beaucoup sué et cependant le thermomètre n'était qu'à 12° dans mon cabinet.

Les récoltes de toute espèce ont manqué cette année-là dans presque toute l'Europe, excepté le midi de la France, de la Russie, et quelques contrées de l'Allemagne.

Les moissons se sont faites chez nous six semaines plus tard qu'à l'ordinaire, et ont été très chétives et difficiles à recueillir. Les vignes qui annonçaient à la poussée une abondante récolte, n'ont presque rien donné, et pour comble de malheur, la neige et le gel sont venus avant que tout fût vendangé. Les pommes de terre ont pourri dans la terre en beaucoup d'endroits. Le gouvernement vaudois a fait venir du blé d'Odessa et d'Allemagne, qu'il vendait au quintal aux souscripteurs. Il leur revenait à environ fr. 5 le quarteron, mesure de Lausanne. — Sur le marché, il se vendait alors fr. 7 à 8 (ancienne monnaie).

Le 19 avril 1817, le froment se vendait 75 batz à Lausanne, et les pommes de terre 18 batz.

Le vin, qui se vendait sous le pressoir (en 1816), même celui de Pully et de Lutry, 8 à 10 batz, a beaucoup baissé depuis l'automne. On en peut avoir du bon vieux, pour ce prix.

Le 29 mai, à Vevey, le froment est allé jusqu'à 10 fr. le quarteron. Huit jours après il a baissé de 20 batz. — Le pain est à Orbe à 4 batz 1 creutz (soit 17 creutz la livre).

A la même époque (fin mai), les pommes de terre sont allées à Lausanne jusqu'à 25 batz le quarteron. Le pain de l'évêché se vend 15 creutz la livre.

Le 4 juillet 1817. Grêle énorme à Lausanne, à 4 1/2 heures après-midi. La matinée avait été chaude et entremêlée de coups de tonnerre et d'averses de grosse pluie. — J'ai ramassé plusieurs grêlons qui avaient environ 1 1/2 pouce de diamètre. Un bon 1/4 d'heure après que la grêle a eu cessé (le thermomètre Réaumur marquait 18 degrés), j'ai ramassé un grêlon d'un bon pouce de diamètre. La grêle est tombée pendant 10 minutes environ, sans vent violent, mais très serrée.

Causerie genevoise.

Les questions les plus disparates en apparence font chez nous en ce moment le sujet de tous les entretiens. Riches et pauvres, conservateurs et radicaux, piétistes et mondains discutent avec une égale ardeur sur le titre honorifique ou effectif de monseigneur Mermillod, évêque d'Hébron, auxiliaire de Genève, et sur les tours d'adresse du célèbre chinois Aar Hee; sur les empiétements ultramontains du curé de Carouge, le peu de popularité dont il jouit parmi ses ouailles et sur les soirées de magie et de prestidigitation de M. Levieux, sorcier du Levant.

Il va sans dire que les gens graves n'ont que l'évêque et le curé en tête; selon beaucoup d'entre eux il s'agit de l'avenir de Genève: c'est pourquoi plusieurs députés du Grand Conseil se sont émus et ont forcé le Conseil d'Etat de s'expliquer catégoriquement à cet égard.

On peut diviser ces enfiévrés en deux camps, prêts à en venir aux mains s'il le faut, pour défendre, soit la bannière de l'église, soit celle de la pensée et du libre examen. Entre ces deux extrêmes se placent naturellement les curieux qui attendent la solution du conflit en amateurs, bien décidés à ne point se mêler à cette grande lutte qui commence et dont on ne saurait prévoir le terme.

Le plus certain, c'est que monseigneur l'évêque d'Hébron vise haut; l'histoire de Sixte-Quint, qui lui revient souvent en mémoire, atteste qu'on peut sans être fou rêver de tiare et de trône pontifical.

« Pourquoi non? » se dit-il; mais pour arriver à ce but suprême vers lequel tendent tous ses efforts, il faut qu'il attire sur lui les regards de l'Europe catholique; c'est pourquoi rien ne lui serait plus avantageux que de s'asseoir comme évêque effectif dans la Rome protestante, et d'y faire reflourir les processions et la pompe sacerdotale, dont les Italiens et les Espagnols même commencent à se lasser.

Ce serait un beau triomphe, bien propre à lui frayer les abords du Vatican.

L'obtiendra-t-il?

Il faudrait pour cela que Genève ne fût plus libre ou que le nombre des protestants et des libres-penseurs fût réduit à une infime minorité dans nos Conseils.

Or, nous aimons à croire que le libre examen est plutôt appelé à faire des conquêtes qu'à perdre du